Paris : un Algérien de 21 ans qui venait de sortir de prison, interpellé après avoir frappé un aveugle pour lui voler son téléphone

25/08/2021 à 18h46



« C’est un acte grave et cruel ». Le président du tribunal correctionnel de Paris n’a pas de mots assez durs pour qualifier ces faits. Un jeune homme de 21 ans comparaissait ce mardi dans le box des prévenus pour avoir, dans la nuit de dimanche à lundi à Paris, frappé un aveugle avant de s’emparer de son téléphone portable.

Il est minuit et demi au Trocadéro (XVIe) lorsque trois policiers repèrent le manège suspect de jeunes hommes portant des survêtements. Ils voient le duo fureter entre les badauds, s’intéressant à leurs sacs et leurs téléphones portables. Les voleurs tournent autour d’un jeune homme de 19 ans, portant des lunettes et une canne blanche. Le prévenu s’approche et lui assène un coup de poing au visage avant de lui arracher son téléphone des mains. Les policiers se lancent à sa poursuite dans le jardin du Trocadéro avant de le plaquer au sol. Dans la chute, le voleur laisse échapper le téléphone dont la vitre se brise mais laisse encore voir le visage de son propriétaire en fond d’écran. Les policiers reviennent au

contact de la victime qui erre à la recherche de ses lunettes qui ont volé sous la violence du coup. La victime explique qu'elle est totalement aveugle de l'œil gauche et que le droit ne distingue que des formes floues.

Condamné à un an de prison ferme

Le complice du voleur a pris la fuite. Le jeune voleur est conduit au commissariat qu'il connaît bien. Il est sorti de prison le 13 août. En France depuis 2016, ce jeune algérien a été arrêté de nombreuses fois pour des faits de vol. Lors de ses auditions en garde à vue et devant le tribunal, ce garçon n'assume pas ses actes. « J'étais avec ma copine et j'avais bu. Je suis passé devant cet homme et pour rigoler je lui ai arraché son téléphone mais je lui ai rendu et je ne l'ai pas frappé ». Le tribunal n'a pas cru à cette version et l'a condamné à une peine d'un an de prison ferme. Il a été incarcéré à la maison d'arrêt de la santé.

Le Parisien